

**Relevé de conclusions de la réunion du Groupe de Projet du  
Programme ZoNéCo à l'ADECAL, le 30 Juin 2006,**

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel ARLIE, Directeur Général de l'ADECAL (Agence de Développement Economique de la Nouvelle Calédonie), ont participé à cette réunion, dans l'ordre alphabétique :

- Monsieur Jean-Claude ANGUE, Chargé de Mission Recherche et Technologies au HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE ;
- Madame Nathalie BAILLON, Chef du Service Aquaculture et Pêche à la Direction du Développement Economique et de l'Environnement de la PROVINCE NORD ;
- Monsieur Pablo CHAVANCE, de l'ADECAL, Ingénieur halieute du programme ;
- Monsieur Claude CHAUVET, de l'Université de NOUVELLE-CALEDONIE ;
- Monsieur Vincent DENAMUR, Chef du Service de la Marine Marchande et des Pêches Maritimes ;
- Monsieur Pascal DOUILLET, de l'Institut de Recherche pour le Développement ;
- Monsieur Régis ETAIX-BONNIN, du Service de la Marine Marchande et des Pêches Maritimes ;
- Monsieur Manuel DUCROCQ, Chargé de la filière Pêche – PROVINCE DES ILES LOYAUTES ;
- Monsieur Richard FARMAN, Directeur de l'Aquarium de NOUMEA et de la PROVINCE SUD ;
- Monsieur Frédéric GUILLARD, de la Direction des Technologies et des Services de l'Information ;
- Monsieur Erwan GUIVARCH, Chef du service des Phares et Balises de la Direction des Infrastructures de la Topographie et des Transports Terrestres ;
- Monsieur Christian HABAULT, Chargé de Mission au GOUVERNEMENT de la NOUVELLE-CALEDONIE , Secteur Economie et Ressources Minérales ;
- Monsieur Alain DESCOMBEL, Président de la Commission du Développement Economique, membre de l'Assemblée de la PROVINCE SUD ;
- Monsieur Luc MAITREPIERRE, de Météo-France ;
- Monsieur Serge MARCADE, Capitaine du LOUIS HENIN ;
- Monsieur Olivier RAZAVET, Chargé de mission au Secrétariat Général de la NOUVELLE-CALEDONIE ;
- Monsieur Adrien RIVATON, Chargé de mission à l'ADECAL ;

*Etaient absents, excusés :*

- Monsieur Victor DAVID, Chargé de Mission pour la Recherche au CONGRES de la NOUVELLE-CALEDONIE ;
- Monsieur Yves LAFOY, de la Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie ;
- Monsieur Jean Pascal TORRETON, de l'Institut de Recherche pour le Développement ;
- Monsieur Fabrice COLIN, Directeur de l'IRD ;
- L'IFREMER,

### **I. Objet de la réunion :**

Suite à la décision de l'Assemblée Générale de l'ADECAL du 19 Mai, l'ordre du jour portait sur les modalités complémentaires d'organisation du programme ZoNéCo, et notamment sur la définition du rôle et du fonctionnement des différents groupes et comités décrits dans l'organigramme annexé au cahier général des charges.

Pour préparer cette séance de travail, la PROVINCE NORD et le GOUVERNEMENT de NOUVELLE-CALEDONIE (cabinet de M. Didier LEROUX) ont fait parvenir à l'ADECAL des propositions écrites, dont les copies sont jointes.

Un tour de table a permis de récapituler les points qu'il serait souhaitable de préciser, à savoir :

1. Distinguer les fonctions de proposant d'opérations et celles d'évaluateur, afin d'éviter dans la mesure du possible, le risque de confusion dans le processus de sélection, en définissant de façon plus formelle, le rôle et la composition des différents groupes décisionnels et consultatifs.
2. Publier les objectifs et les programmes pour aboutir a des appels à projets ouverts aux organismes aussi bien publics que privés, locaux et extérieurs.
3. Améliorer la phase de diffusion des résultats majeurs du programme, afin de permettre non seulement aux premiers bénéficiaires, scientifiques et professionnels, d'utiliser les résultats obtenus plus efficacement, mais aussi aux partenaires institutionnels et au public d'être mieux informé , dans un effort de vulgarisation.
4. Désigner les coordinateurs sur les aspects scientifiques et de conformité aux objectifs et besoins des collectivités publiques

## **II. Conclusions de la Réunion:**

Après discussions, il a été convenu ce qui suit :

### **1/ Sur la composition, le rôle et le fonctionnement du Comité Technique Inter Collectivités :**

Le comité technique inter collectivités est composé d'un représentant de chaque collectivité provinciale, d'un représentant de la NOUVELLE CALEDONIE, du chargé de mission pour la recherche et la technologie, représentant l'Etat, et du coordinateur scientifique du programme.

Ce comité émet un avis sur les offres reçues suite à la diffusion de l'appel à propositions annuel, et notamment sur l'adéquation des offres aux objectifs spécifiques du programme.

M. Olivier RAZAVET est désigné comme coordinateur de ce comité.

### **2/ Sur la composition, le rôle et le fonctionnement du Comité Scientifique :**

Le comité scientifique se compose d'un représentant de chacun des partenaires scientifiques locaux, et du chargé de mission pour la recherche et la technologie. Il est animé par le coordinateur scientifique.

Ce comité technique émet un avis sur la qualité scientifique des propositions d'opérations reçues, et sur leur pertinence dans le contexte scientifique national et international. Il est également chargé de soumettre les opérations ayant une composante recherche ou un fort contenu scientifique aux experts extérieurs identifiés pour l'évaluation de la qualité scientifique des propositions (adéquation objectifs, méthodes et résultats attendus).

### **3/ Les avis des Comités Scientifique et Technique Inter Collectivités :**

Ces comités ont rôle consultatif. Leur avis est pris en compte lors de la réunion du groupe de projet, qui réunit l'ensemble des partenaires du programme.

### **4/ Sur la composition, le rôle et le fonctionnement du Groupe de Projet :**

Conformément au cahier général des charges pour la période 2006-2010, le Groupe de Projet réunit l'ensemble des partenaires du programme. Il se compose de fait d'un représentant des quatre collectivités de la NOUVELLE CALEDONIE, de l'Etat, d'un représentant de chacun des organismes partenaires et du coordinateur scientifique. Il est piloté par l'ADECAL qui assure la gestion et la coordination du programme ZoNéCo.

Le Groupe de Projet se réunit dans un premier temps de l'exercice annuel de programmation, pou définir, autour des axes prioritaires, des d'objectif pour l'année à venir. Enfin, il se réunit à la suite des réunions des

comités consultatifs (scientifique et inter collectivités) pour élaborer une proposition de programme annuel à soumettre au vote de l'Assemblée Générale de l'ADECAL.

### **5/ Sur la constitution de groupes de travail thématiques**

Des structures de réflexion autour des thématiques identifiées seront créés en tant que de besoin. Ces groupes de travail devront réfléchir, en concertation avec la communauté scientifique, à la formalisation la plus pertinente des objectifs des collectivités publiques.

### **6/ Sur la désignation d'un coordinateur scientifique :**

Il est proposé que Richard FARMAN remplace Jean-Pascal TORRETON, qui a quitté le territoire, au poste de Coordinateur Scientifique du Programme. Ce dernier accepte d'assurer cette fonction pendant une période transitoire.

### **III. Questions diverses :**

Il est proposé de réunir à nouveau le Groupe de Projet le vendredi 21 Juillet 2006. L'ensemble des partenaires devra, à cette date proposer le nom de leurs représentants au sein des différents groupes décisionnels et consultatifs et avoir travaillé, sur la base du cadre logique existant, à l'identification des objectifs prioritaires qui pourraient être intégrés dans le programme d'objectifs pour l'année 2007.

A ce titre, il est proposé, en pièce jointe, un document indicatif à l'attention des collectivités, qui propose un cadrage d'objectifs pour l'année 2007. Ce document a été élaboré sur la base des besoins, partiellement formulés par les collectivités depuis plusieurs mois (appels à réflexion sur cadre logique en Mars 2006 et liste de besoins à court terme abordés lors du Groupe de Projet du 10 Mai 2006) et doit être considéré comme une base de travail.

Au cours de cette réunion, une liste non exhaustive d'experts scientifiques démarchés pour participer à l'évaluation de la qualité scientifique des opérations a été distribuée. Il est indispensable que l'ensemble des partenaire du programme donne son avis sur cette liste d'experts et le cas échéant, fasse des propositions complémentaires, notamment dans les domaines peu couverts par la présente liste.

Jean-Michel ARLIE

P/J :

- Propositions du GOUVERNEMENT de la NOUVELLE CALEDONIE et de la PROVINCE NORD
- Document incitatif d'objectifs pour l'année 2007
- Liste d'experts